

MONUMENTS NATURELS

Henri Gourdin

MONUMENTS NATURELS

Une histoire des parcs nationaux français

Préface de Marie-Odile Guth

Le Pommier

DU MÊME AUTEUR
(Sélection)

Olivier de Serres
Actes Sud, 2001

Jean-Jacques Audubon
Actes Sud, 2002

Le Grand Pingouin
Actes Sud, 2008

(prix Jacques-Lacroix de l'Académie française)

Les Séquoias
Actes Sud, 2008

Les Oiseaux disparus de Jean-Jacques Audubon
La Martinière, 2008

Du temps où les pingouins étaient nombreux...
Le Pommier, 2022

Jean-Henri Fabre, l'inimitable observateur
Le Pommier, 2022

Les Oiseaux disparus de Jean-Jacques Audubon
LLEP, 2025

« *Ce que les siècles ont construit, l'homme ne peut le détruire* »
LLEP, 2026

Ce livre ne peut être reproduit ni utilisé à des fins
d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle.
La fouille de textes et de données est interdite
conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

ISBN: 978-2-7465-2804-8

Dépôt légal – 1^{re} édition: 2026, avril

© Presses Universitaires de France, 2026

170 bis, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris

PRÉFACE

Inviter une femme du sérail à rédiger la préface d'un ouvrage consacré aux initiateurs des six premiers parcs nationaux est une généreuse et belle idée d'Henri Gourdin, qui impliquait naturellement une réponse positive. Cette légitime, quoique tardive, reconnaissance du rôle des femmes dans l'évolution de la protection de la nature dans ces espaces remarquables apporte un rééquilibrage attendu au regard d'une période pas si lointaine encore où la gent féminine peinait à trouver sa place.

Ce livre est néanmoins un hommage et une volubile et enrichissante contribution à la genèse et à l'histoire des parcs nationaux de la Vanoise, de Port-Cros, des Pyrénées, des Cévennes, des Écrins et du Mercantour et de dix des hommes pionniers qui les ont portés sur les fonts baptismaux, dont certains méconnus, voire oubliés, méritaient de sortir de l'ombre. L'essentiel de chaque vie est écrit à l'aide d'un vocabulaire généreux

Monuments naturels

et approprié, sans emphase, et constitue un habile et vivant témoignage de leur empreinte.

Ne faut-il pas de la ténacité, assortie d'une détermination sans faille pour conduire contre vents et marées, une mission étatique rarement bien perçue sur le terrain et considérée comme une ingérence dans la vie locale et son développement économique pas toujours maîtrisé ? Cette interrogation prévaut encore de nos jours car essayer, non sans mal, de partager et de concilier une vision de l'aménagement du territoire et une organisation de la pérennité des espaces naturels protégés reste encore un défi du présent pour l'avenir.

Gageons que cette authentique recherche et ce bel éclairage inédit contribueront à l'enrichissement des collections de la bibliothèque relative à l'histoire des parcs nationaux.

Parcourez ces pages avec délectation !

Marie-Odile Guth

Ancienne directrice du Parc national de la Vanoise
et du Parc national du Mercantour,
ancienne directrice de la Nature et des Paysages.

Les onze et bientôt douze parcs nationaux français, les quinze parcs naturels marins, les soixante et quelques parcs naturels régionaux... n'ont pas toujours été. Ils sont à l'aboutissement d'une lente prise de conscience et d'affrontements quelquefois violents entre partisans et adversaires de la conservation de la nature depuis les protestations des peintres de Barbizon contre le saccage de la forêt de Fontainebleau, dans les années 1850.

Au cours des deux siècles qui nous séparent de ces premiers frémissements, l'histoire a beaucoup balbutié. Les peintres ont arraché de haute lutte l'institution puis le respect des premières « Séries artistiques » grâce, notamment, à la mobilisation de personnalités aussi obscures, déjà en leur temps, que Victor Hugo, George Sand ou Claude Monet. Mais les choses n'ont pas toujours été aussi simples, ni aussi rapides, si l'on peut dire. C'est ce qu'indique la longue et douloureuse

Monuments naturels

gestation de la loi qui, un siècle après son équivalent américain, allait définir et autoriser les premiers parcs nationaux français. Ce que montrent les oppositions toujours virulentes rencontrées par leurs créateurs, les soixante ans que prendra la création des onze premiers parcs, les infractions nombreuses et flagrantes à leurs règles publiées pourtant dans la presse et clairement affichées aux entrées, la contraction de plusieurs d'entre eux lors de la mise en place de la loi de 2006, les cadavres d'ours et de loups dans les secteurs interdits à la chasse, les volontés (libérées par la loi de 2006) de communes et de conseils généraux de privilégier leurs intérêts économiques. Ce que révèlent les échecs des projets de parcs nationaux de l'Estérel, du Caroux, du Vercors, de Haute-Ariège, des îles Chausey, du Ventoux..., la multiplication des parcs naturels régionaux, moins contraignants pour les résidents, et la rareté des Réserves intégrales de l'État français, des Réserves de biosphère de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science, la culture de la communication (UNESCO), des labels Zone humide de la convention de Ramsar. Par exemple.

Les choses n'ont été ni simples ni rapides, mais c'est un bilan globalement positif qui ressort de ces deux siècles : onze parcs nationaux, quinze parcs naturels

Une histoire des parcs nationaux français

marins, soixante parcs naturels régionaux, ce n'est pas rien ! Couvrant vingt pour cent du territoire national, c'est inespéré ! Sur un continent dépourvu des grands espaces naturels inhabités qui ont facilité l'avènement des parcs américains et coloniaux, c'est étonnant ! Dans un pays où le vote vert atteint rarement cinq pour cent, c'est stupéfiant !

C'est cette aventure que ce livre entend dérouler, au travers des récits de vie de quelques-uns de ses acteurs : Paul Arnal et Édouard-Alfred Martel, le pasteur protestant et le spéléologue de renommée mondiale, fondateurs et animateurs au long cours du Club cévenol ; Gilbert André le globe-trotteur fasciné par les Alpes, promoteur du Parc national de la Vanoise ; Yves Bétolaud le grand commis de l'État, rédacteur de la loi de 1960 et créateur du Parc national de Port-Cros ; Pierre Chimits le passionné de pêche et de pisciculture, créateur et premier directeur du Parc national des Pyrénées ; Alexis Monjauze le forestier algérien, créateur et premier directeur du Parc national des Cévennes ; Émile Leynaud l'administrateur colonial, deuxième directeur dans les Cévennes ; Jacques Florent créateur des parcs nationaux des Écrins et du Mercantour, premier directeur dans le Mercantour. Huit acteurs, huit seulement sur la centaine que j'ai identifiés et documentés au fil de cette longue histoire

mais qui couvrent assez bien la palette des caractères et des motivations, des vertus et des défauts, des succès et des échecs.

Histoire palpitante, parcours héroïques, qui éclairent l'inquiétante actualité de la dégradation du climat et de la biodiversité. Et donnent à penser sur les voies et les moyens d'un combat pour la nature, car c'en est un, que d'autres ont mené et gagné (en partie) avant nous.

Huit acteurs à peu près oubliés. Gilbert André a une belle page Wikipédia en tant qu'« homme politique français » et bientôt, peut-être, une Maison Gilbert-André à Bonneval-sur-Arc son village d'élection en Savoie ; Paul Arnal une page Wikipédia minimaliste (sans mention du parc national qui lui doit tant), un parc public à Florac en Lozère et une plaque commémorative sur la façade de sa maison natale... à Florac ; Pierre Chimits une page Wikipédia sans erreur et, depuis peu, un belvédère à son nom à Oloron-Sainte-Marie dans les Pyrénées-Atlantiques. Peu de chose en comparaison d'Édouard-Alfred Martel qui, outre sa longue page Wikipédia (sans un mot sur les parcs qui lui doivent tant), a son avenue à Millau dans l'Aveyron et sa statue en spéléologue au village du Rozier (220 habitants) en Lozère, sa correspondance éditée et diffusée par l'association de ses amis suisses

Une histoire des parcs nationaux français

et un livre (sans un mot sur les parcs) que les libraires n'ont jamais cessé de proposer, donc de vendre, depuis sa première édition voilà bientôt un siècle et demi (*Les Cévennes et la région des causses*, Delagrave, 1890, sans rapport avec les parcs). Et beaucoup plus qu'Yves Bétolaud, Clément Bressou, Marcel Couturier, Jacques Florent, Émile Leynaud, Alexis Monjauze, pour citer les plus connus ou les moins méconnus, qui n'ont ni rue ni ruelle à leur nom, pas de plaque commémorant leur naissance ou leur passage ici ou là, pas de livre en librairie, pas de page Wikipédia, pas même une petite entrée dans un dictionnaire courant.

D'où l'urgence d'un livre qui les glisse dans les fichiers du dépôt légal à la Bibliothèque nationale de France (BnF) et, peut-être, dans la mémoire des visiteurs de parcs nationaux.

L'AVENTURE DES PARCS NATIONAUX FRANÇAIS 1837-2019

« Un parc national doit répondre aux objectifs suivants : conserver la faune, la flore, la topographie, l'hydrographie, la géologie ; maintenir, pour les artistes, l'aspect des paysages dans un état naturel absolument inviolé ; assurer des commodités d'accès et de séjour tout en empêchant que les exigences purement touristiques, quant au confortable, aux distractions et aux sports, aboutissent à des modifications fâcheuses. »

Édouard-Alfred Martel, « La question des parcs nationaux en France », 1913.

Monuments naturels

Le concept de protection institutionnelle de la nature est né aux États-Unis. Il s'est concrétisé une première fois par la création en 1832, dans l'Arkansas, de la Hot Spring Reservation, première réserve naturelle et futur parc national américain ; une deuxième fois à travers les propositions de George Catlin, artiste-peintre, ethnologue avant la lettre, connaisseur et praticien de la culture amérindienne, connu en France par ses expositions de dessins d'Indiens, de créer un « Nation's Park » où Indiens, forêts, bisons et originaux vivent ensemble à l'état de nature. L'idée a fait son chemin et suscité, coup sur coup, un décret fédéral de protection de la vallée de Yosemite et des séquoias de Mariposa Grove (en 1864, en pleine guerre de Sécession et contre l'avis de l'Assemblée californienne) et en 1872, sur intervention d'un personnage de la conservation de la nature dont nous aurons à reparler, la création du Parc national de Yellowstone. Avec l'avantage de la maîtrise foncière de l'État sur les territoires immenses où il crée ses parcs.

Les séries artistiques

En France, les historiens font remonter les premiers émois devant la destruction de la nature aux dénonciations

L'aventure des parcs nationaux français

par les artistes de l'école de Barbizon – dans le sillage du peintre Théodore Rousseau (1812-1867) – des coupes rases en forêt de Fontainebleau, et au retentissement que Victor Hugo, George Sand, Théophile Gautier... vont donner à leur mouvement (on parle de « première manifestation écologique de l'histoire »). Premier outil institutionnel de conservation de l'espace naturel, la « série artistique », créée à Fontainebleau par un décret impérial en 1861, sera appliquée ensuite à La Malmaison en 1873, à Rambouillet en 1892, à Gérardmer en 1901... près d'un siècle avant la création, en France et en Europe, des premiers ministères de l'Écologie ou de l'Environnement, un siècle avant la mise en place des premières lois sur les « parcs naturels ».

Autres événements français: un article dans la *Revue des Alpes* du forestier Ernest Guinier, membre de la Société des touristes du Dauphiné, réclame en 1892 la création de parcs nationaux forestiers « pour motif d'intérêt artistique ou esthétique », et les lois de 1906 et 1930 sur les monuments historiques imposent la protection des sites remarquables en tant que « monuments naturels à caractère artistique, historique, légendaire ou pittoresque ».

Acteur historique de la protection des sites, le Touring club de France (TCF), fondé en 1890, reconnu

Monuments naturels

d'utilité publique en 1907, défend dès 1902 un projet de Parc national de l'Estérel, organise en 1913 à Paris le premier congrès forestier international, y mène sa croisade pour la création de parcs nationaux et suscite la fondation de l'Association des parcs nationaux de France et des colonies, promotrice du parc de la Bérarde, premier « parc national » français, cinquante ans avant la loi qui le définira. Il soutient en 1914, avec plusieurs sociétés artistiques et savantes, un projet de création d'un parc national en forêt de Fontainebleau que la déclaration de guerre enterre définitivement. En concertation toujours avec son homologue pédestre, le Club alpin français (CAF).

Et les scientifiques, inquiets de la dégradation de leurs sujets d'étude, poussent également à la roue dans les temps que leur laissent leurs travaux de recherche et d'enseignement. Ainsi firent, parmi bien d'autres à tous les niveaux de la hiérarchie, le biologiste Paul Ozenda, les botanistes Pierre Pfeffer et Roger Moulinier, Charles Boudouresque le biologiste marin de Port-Cros, Jean-Claude Lefèvre le botaniste puis écologue.

L'aventure des parcs nationaux français

Les associations

Ces exemples illustrent le rôle moteur joué, en France comme ailleurs, par les associations sportives et de loisirs : le Club alpin français (CAF) fondé en 1874 et reconnu d'utilité publique en 1920, le Touring club de France (TCF) à partir de 1890, le Club cévenol depuis sa création en 1894, l'Union nationale des associations de tourisme (UNAT) fondée en 1920. Associations citoyennes, indépendantes du gouvernement, elles œuvrent main dans la main à la mise en place de réserves de faune et de flore, d'équipements routiers et hôteliers, d'itinéraires et de refuges.

Conscientes de s'inscrire dans un mouvement international dont elles peuvent tirer parti, elles organisent au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, en 1927 et 1931, les deux premiers Congrès internationaux de la nature, des sites et des monuments naturels et la création, à Bruxelles en 1928, de l'Office international pour la protection de la nature, ancêtre de l'actuelle Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Ces initiatives sont relayées vers un plus grand public par le soutien fervent d'écrivains, de peintres, de créateurs influents et porteurs d'une philosophie généreuse, humaniste, des parcs nationaux : le romancier et essayiste Georges Duhamel

Monuments naturels

(*Le Parc national du silence*, Mercure de France, 1932), le philosophe-paysan chrétien Gustave Thibon (*Destin de l'homme*, Desclée de Brouwer, 1942 ; *Retour au réel*, Lardanchet, 1943), le naturaliste Jean Dorst (*Avant que nature meure*, Delachaux et Niestlé, 1965), le romancier André Chamson, l'écrivain-poète-aquarelliste Samivel...

Les parcs d'outre-mer

Freinés à domicile par l'opposition farouche et organisée de paysans traditionnalistes, de chasseurs, de partisans du statuquo..., les premiers militants de la conservation de la nature ont trouvé outre-mer un terrain d'action moins contraignant et entrepris, dans l'élan des Conventions de Londres de 1900 et 1933, de mettre fin si possible et en tous cas d'enrayer la destruction de la forêt et le massacre de la grande faune africaine. Dans les départements français d'Algérie d'alors, un arrêté du gouverneur général de 1921, quarante ans avant la loi de 1960, définit un statut administratif des parcs nationaux et suscite la création en dix ans de onze parcs naturels que la République algérienne va reprendre et renforcer. En Tunisie, les années 1920 voient la création de la réserve du djebel

L'aventure des parcs nationaux français

Ichkeul, nommée Réserve de biosphère en 1977 et inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1979. Un Parc national des terres australes apparaît en 1923 dans les îles Kerguelen, Saint-Paul et d'Amsterdam. Au Maroc, sous protectorat français, la création de parcs nationaux est encadrée et encouragée par un décret de 1934. En Afrique subsaharienne, les craintes pour la conservation de la forêt et de sa faune, décimées par l'exploitation sauvage des premiers temps de la colonisation, pousse à l'action les adeptes de la chasse sportive, les scientifiques, les ingénieurs forestiers d'outre-mer et encourage la création de parcs nationaux, de réserves forestières, de réserves de faune ou de flore qui vont jouer un rôle moteur dans le redressement des espèces menacées : les onze réserves naturelles créées à Madagascar en 1926, la réserve de faune d'Odzala au Congo Brazzaville en 1935, les réserves de Bangui et Bangora en 1936 en Centrafrique, la réserve intégrale des monts Nimba en 1944 en Afrique-Occidentale française (en territoire guinéen, aux frontières de la Côte d'Ivoire et du Libéria, sur 17 000 hectares de savanes), par exemple.